



L'objectif de 2A2 est d'aborder, à partir du cadre européen, la compétence « apprendre à apprendre » de manière globale : compréhension des différentes dimensions, explication du référentiel, recherche et sélection d'outils les mieux adaptés au contexte de formation des adultes, création d'outils spécifiques. 2A2 est une action d'innovation transnationale soutenue par le Fonds social européen et coordonnée par le Greta du Velay.

<http://competencescles.eu>

Contrat d'objectifs, Assurer la qualité de l'apprentissage

Greta du Velay

Décembre 2009

N'imprimez que les pages 2-3 en recto-verso !



Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, et de la modifier, selon les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original, vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales ; si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

Contrat d'objectifs établi entre...

Madame, Mademoiselle, Monsieur (nommé « stagiaire » par la suite)

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

et l'organisme de formation :

Représenté par :

Fonctions :

Téléphone :

Courriel :

Objectifs

Objectifs du parcours négociés avec le stagiaire après positionnements :

Moyens pour atteindre les objectifs

Pour atteindre ces objectifs, **le stagiaire s'engage à :**

- ▮ suivre régulièrement les séances de travail, respecter l'emploi du temps et les horaires proposés ;
- ▮ prévenir de ses éventuelles absences (éventuellement clause de radiation en cas d'assiduité insuffisante) ;
- ▮ signer la fiche de présence de chaque séance ;
- ▮ fournir un travail personnel selon l'objectif négocié ;
- ▮ se présenter aux rendez vous fixés avec le référent dans le cadre du suivi du parcours ;
- ▮ respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation.

De son coté **l'organisme de formation s'engage à :**

- ▮ Fournir un soutien personnalisé destiné à atteindre les objectifs fixés d'un commun accord ;
- ▮ Mettre à la disposition les outils et moyen adéquats ;
- ▮ Assurer un suivi régulier du parcours et remettre un livret d'accompagnement personnel alimenté régulièrement tout au long du parcours.

Toute modification de contrat peut être demandée par l'une ou par l'autre des parties en fonction de l'évolution du parcours.

L'organisme de formation pourra envoyer des courriers de suivi après la formation afin d'évaluer l'efficacité du dispositif. Le stagiaire est libre de répondre à cette démarche.

Durée du contrat

Après concertation, les deux parties ont décidé que le présent contrat porterait sur la période

du au

Fait à le

Lu et approuvé :

Le stagiaire

Le référent